

à elles-mêmes, dans des circonstances extrêmement difficiles, pour faire face à leurs responsabilités familiales.

La préservation des lois traditionnelles régissant le mariage et le statut de la femme est encouragée par le gouvernement, afin de maintenir les divisions tribales dans la collectivité noire. Ainsi, la noire est victime de discrimination deux fois: à cause de sa race et de son sexe.

La position canadienne

Le Canada a joué un rôle de premier plan dans ses efforts internationaux pour amener la fin de l'apartheid. Bilatéralement, mais aussi dans le cadre de forums internationaux comme les Nations Unies, la Francophonie et le Commonwealth, le Canada a oeuvré pour garantir que les pressions sur l'Afrique du Sud sont concertées et visent le démantèlement de l'apartheid et le début de négociations avec les dirigeants noirs en vue de l'établissement d'un gouvernement représentatif et non racial. Pour bien faire comprendre au gouvernement sud-africain la conviction du Canada selon laquelle il faut en arriver, d'urgence, à des changements fondamentaux, nous avons imposé une série de sanctions unilatérales et d'autres, de concert avec le Commonwealth et les Nations Unies.

Au Sommet du Commonwealth de Vancouver, en 1987, un programme d'action a été mis au point. La clé de voûte de ce programme fut l'établissement du Comité des Ministres des Affaires étrangères sur l'Afrique australe (CFM). Le CFM, présidé par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, s'est réunis à cinq reprises, depuis deux ans, pour mettre en train un vigoureux programme d'action visant à démanteler l'apartheid. Ses conclusions et ses recommandations ont été endossées par le Sommet à Kuala Lumpur. Les chefs de gouvernement ont alors reconnu que, puisque le gouvernement sud-africain n'avait pas encore aboli l'état d'urgence, libéré les prisonniers politiques, levé le bannissement de l'ANC et d'autres organismes politiques, ou pris des mesures pour indiquer qu'il est prêt à démanteler les piliers de l'apartheid, ce n'était pas le moment de songer à relâcher les sanctions et les pressions actuelles.

Le Canada a joué un rôle important aux réunions des Nations Unies sur l'apartheid. Ainsi, la délégation canadienne a participé activement aux négociations qui ont mené à l'adoption d'une résolution de consensus à la Séance extraordinaire sur l'apartheid qui s'est déroulé dernièrement. Les représentants du gouvernement canadien, incluant le très honorable Joe Clark, Secrétaire d'état aux Affaires extérieures, l'honorable Monique Landry, Ministre des Relations extérieures et du Développement international et l'Honorable Walter McLean, représentant spécial pour l'Afrique australe et le Commonwealth, ont prononcé des